

JUILLET 2001

Numéro 1



SOMMAIRE

- Le mot du Maire,
- La nouvelle Equipe Municipale.
- L'École Maternelle
- Le projet du rond point Nord,
- Informations pratiques : Où déposer les déchets ?
- Les sentiers de randonnées autour de Martignat
- Informations pratiques : Les nuisances sonores

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

En mars 2001, vous nous avez élus ou ré-élus au Conseil Municipal et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée. Les conseillers ont été unanimes à me

désigner comme maire pour un nouveau mandat. C'est donc avec l'ensemble de l'équipe que nous oeuvrerons pour le bien de la commune. Cette équipe, comme les précédentes, travaillera à l'aménagement et au maintien des espaces vie de notre village.

Afin de mieux vous informer de nos travaux, nous allons publier chaque trimestre un bulletin municipal où nous développerons les

projets en cours.

Nous sommes à votre écoute et chacun d'entre vous peut interpeler le maire, les adjoints ou les conseillers à propos des affaires communales. Nous espérons ainsi renforcer la concertation entre tous et associer chaque citoyen à la vie de notre commune.

Guy JACQUIOT

La nouvelle équipe Municipale et les commissions (responsables)

Maire : Guy JACQUIOT,
1^{er} Adjoint : Martine VALLET,
2^{eme} Adjoint : Bernard COLMARD,
3^{eme} Adjoint : Jean Claude COTTIN,
4^{eme} Adjoint : Jeanine LORGE,
Conseillers : Marie Louise BADOUX
Daniel BEJANNIN
Claude BERGER
Lydie CHARPY
Edith CLEMENT
Michel COGNE
Danielle DUBOIS-SEVENIER
Ovidio PALAZZI
Jacques PASCAL
Michel SEBELLIN

Président C.C.A.S et Délégué C.C.O,
Finances, Forêts et Communication
Urbanisme, Ecoles, Travaux et suppléant C.C.O
Travaux et C.C.A.S
Socio-culturelle, C.C.A.S, Ecoles
Finances
Communication, Travaux , Forêts
Délégué C.C.O, Finances
Ecoles et Socio-culturelle
Socio-culturelle et Forêts
Ecoles, Socio-culturelle et Forêts
Travaux et C.C.A.S
Travaux
Travaux et Socio-culturelle
Forêts et Communication

L'Ecole maternelle



Créée en 1976, l'Ecole Maternelle de Martignat s'installe dans l'actuel bâtiment en 1978. La croissance continue de la population conduit à l'ouverture d'une troisième classe en septembre 2000 : 82 enfants scolarisés.

L'école, devenue trop petite, est suffisamment récente pour être rénovée et agrandie. La nouvelle construction accolée est terminée depuis mai 2001. Le transfert des classes a été immédiatement engagé pour autoriser la rénovation de l'actuel bâtiment avant la prochaine rentrée scolaire. Nos enfants pourront alors disposer d'un large espace très fonctionnel avec trois salles de classe, une salle de repos, une salle de jeu couverte, une bibliothèque. L'ensemble est bien sûr en conformité avec les normes de sécurité : ascenseur, escalier de secours extérieur,

On accèdera préférentiellement à cette "nouvelle" école par la rue du Centre Village depuis le giratoire Nord. Des accès piétonniers sont également en cours de réalisation vers la rue du Commerce et dans la grande rue à proximité du monument aux morts. Tout se présente donc au mieux pour la prochaine rentrée scolaire.

L'ECOLE EN BREF

Directrice : Marie-Claude TISSOT

Professeurs des Ecoles :

Marie-Claude TISSOT	Section des grands
Véronique ABDELGHAFOUR	Section des moyens
Cécile VIVIER	Section des moyens
Carole MICHEL	Section des petits

Assistantes Spécialisées des Ecoles Maternelles :

Nicole DEL CANCIO
Myriam DEL CANCIO

Nombre de classes : 3

Nombre d'enfants scolarisés : 90 prévus en septembre 2001



Le giratoire Nord

Le rond point Nord sera implanté à l'intersection de la route départementale, de la rue des Marronniers et de la route de Talour. Il limitera la vitesse des véhicules traversant le village de Martignat et il facilitera l'insertion dans le trafic des automobiles venant des voies perpendiculaires. Pour plus de sécurité, un accès sera ouvert vers le centre village et la nouvelle Ecole Maternelle.

QUAND

Sa réalisation est prévue en deux phases :

- De juillet à septembre 2001 le gros œuvre, la mise en place de la bande de roulement et l'éclairage.
- En 2002 une deuxième tranche pour les finitions et les aménagements paysagers.

COMMENT

De dimensions comparables à celles du rond point de la Zone Industrielle du Borrey, la chaussée sera suffisamment large pour permettre le passage de tous les gabarits de camions. Le giratoire a de plus été conçu pour guider les véhicules en transit vers la route départementale. Il est indispensable que les rues adjacentes conservent leur tranquillité.



Informations pratiques :

Déchets divers, Où les déposer ?

Ordures ménagères : enlevées à domicile les mardis et vendredis,
Gros objets : récupérés devant la porte le premier mardi de chaque mois,
Verre : container rue des Peupliers,
Vieux vêtements : container rue des Peupliers,
Vieux papiers : collecte bi-annuelle par le sou des écoles (ou déchetterie de Veyziat).

Les autres déchets sont à déposer à la déchetterie de VEYZIAT :

Produits polluants : huiles, peintures, solvants, piles...

Vieux matériaux de construction, déchets végétaux, bouteilles Plastiques

HORAIRES DE VEYZIAT : Du 01/03 au 30/09, de 8h à 20h du lundi au samedi,

Du 01/10 au 28/02, de 8h à 18h du lundi au vendredi et de 8h à 19h samedi et dimanche.

L'accès est gratuit pour les particuliers résidant dans la Communauté de Communes d'Oyonnax.

Les circuits de randonnée autour de Martignat

La Commission Pédestre Municipale des Sentiers de Martignat balise et entretient six circuits de randonnées. Cette année, elle a décidé de doubler le fléchage actuel par un marquage à la peinture conforme aux normes nationales. Un plan détaillé de tous ces parcours est disponible en Mairie. Un grand panneau vous renseigne à chacun des points de départ des circuits. Ils sont au nombre de quatre sur la Commune :

- Parking de l'Église à Martignat,
- A Evron sur le mur de la maison commune face aux établissements COGEMOULE,
- A la Croix du Pavé, à l'extrémité du lotissement de l'Orée du bois,
- Sur le chemin de Jargeat, avant le passage des animaux sauvages sur l'autoroute A404.

Ces chemins ne présentent pas de difficultés particulières, vous êtes donc tous invités à venir les découvrir ou les redécouvrir cet été.

SENTIER	COULEUR	DUREE	DEPART
La Vierge	Jaune	45 minutes	Eglise de Martignat
Le Bief	Vert	1h30	Evron
Tour du Lange	Vert	2h	La Croix du Pavé ou Jargeat
Les Grands Plans	Rouge	2h30	Jargeat
Les Granges	bleu	3h	Eglise/Ecole ou la Croix du Pavé
Ablatrix	Rouge	3h30	Evron
Le Château	Rouge	4h30	Evron

Informations pratiques :

Nuisances sonores :

La saison estivale est propice à de multiples travaux d'extérieur. Pour une meilleure qualité de vie, il est important que chacun de nous veille à limiter ses nuisances sonores. A ce propos, l'arrêté Préfectoral du 4 août 2000 précise que :

ARTICLE14 : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ARTICLE15 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.